

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Dernière mise à jour le 28 décembre 2025

Les présentes conditions générales de vente (ci-après CGV) s'appliquent à toutes les prestations de services et à toutes les ventes conclues sur le site ou la plateforme dédiée ou par téléphone, via les réseaux sociaux ou encore au cabinet de l'entreprise individuelle d'Aurélie Vauchel : Naba Apiana.

Le client déclare avoir pris connaissance, compris et accepté les présentes CGV avant de passer commande ou de réserver.

Les présentes CGV s'appliquent à toute commande ou réservation effectuées auprès de Aurélie Vauchel ou de Naba Apiana son Entreprise Individuelle.

La réalisation ou validation de toute prestation vaut acceptation des CGV .

ARTICLE 1 - DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

La lecture attentive et l'acceptation des conditions Générales de Vente (ci-après CGV) sont une obligation avant toute réservation de prestations de services.

Les présentes CGV régissent les relations contractuelles entre :

-le client (ci-après le « client »),

Et

Aurélie Vauchel (ci-après la « prestataire ») praticienne en naturopathie intégrative, réflexologue plantaire et animatrice plantes sauvages dans le cadre de son entreprise individuelle : Naba Apiana, identifiée sous le numéro de SIRET 991 413 394 00016 et dont le siège social est situé au 1 Talen, 56160 PERSQUEN.

La prestataire exerce une profession libérale non réglementée (APE 9609Z (Autres services personnels n.c.a.)).

La prestataire a souscrit auprès de Pacifica un contrat d'assurance n°15398545907 couvrant sa responsabilité civile professionnelle.

Aurélie Vauchel est joignable par e-mail à naba.apiana@gmail.com, par téléphone au 06.37.38.09.50. sur la page Facebook et la page Instagram de l'entreprise « *Naba Apiana* » ou sur la plateforme « *Mon pro du bien-être* ».

Pour rappel, en passant commande ou en réservant un rendez-vous en cabinet, par téléphone, sur internet (réseaux sociaux, site, ou mails), le client accepte les présentes CGV sans restriction ni réserve.

Aurélie Vauchel se réserve le droit de modifier ou adapter à tout moment les présentes CGV. En cas de modification, les CGV applicables sont celles en vigueur à la date du paiement de la réservation ou de la commande.

Le client déclare et garantit à Aurélie Vauchel, être âgé d'au moins 18 ans ou dans le cas contraire être accompagné par son représentant légal. Le client ou son représentant légal garantit être doté de la capacité juridique à accepter les présentes CGV.

Le client consommateur reconnaît avoir pris connaissance, avant de s'engager, du contenu du présent contrat, lequel reprend les informations précontractuelles obligatoires prévues aux articles L111-1, L111-2 du Code de la Consommation.

ARTICLE 2 - NATURE DES PRESTATIONS ET RESPONSABILITÉS.

Les présentes CGV constituent un contrat de prestation de service , relevant du code de la consommation à l'égard des clients consommateurs .

Les activités réalisées par Aurélie Vauchel sont les suivantes :

- Consultations de naturopathie, bilan ou suivi, en présentiel ou à distance,
- Consultations de réflexologie plantaire, bilan ou suivi, en présentiel,
- Ateliers autour des plantes ou ateliers de naturopathie
- Autre prestation occasionnelle et/ou sur mesure proposée par l'entreprise Naba Apiana (conférences, atelier en entreprise ou en école, etc.).

Le client peut réserver un rendez-vous pour une prestation par téléphone, par message via les réseaux sociaux (instagram et facebook), par mail, ou sur la plateforme *mon pro du bien être*. Pour réserver une ou plusieurs prestations, il doit obligatoirement suivre le processus suivant :

- Choix de la prestation, acceptation du prix, choix de la date et de l'heure du rendez-vous.
- Prise de connaissance des mentions légales et acceptation des CGV.
- Communication des coordonnées de contact (nom, prénom, téléphone, adresse e-mail)
- Un message de confirmation du rendez-vous est envoyé par la suite et vaut validation.

Aurélie Vauchel est titulaire des certificats professionnels suivants :

Praticienne en naturopathie intégrative, Réflexologue plantaire, Conseillère en naturopathie, Conseillère en magasin biologique et diététique.

Ces techniques de bien-être ne relèvent pas de la médecine, la prestataire ne réalise aucun diagnostic, aucune modification ni suppression d'un traitement médical. La prestataire n'intervient qu'après établissement d'un diagnostic par un professionnel de santé.

Il s'agit de pratiques complémentaires pouvant intervenir en plus de soins conventionnels, pour contribuer au bien-être.

La naturopathie a pour vocation l'éducation au bien-être. Elle ne guérit pas les pathologies mais vient apporter un équilibre à l'organisme afin de favoriser l'auto-guérison. En respectant les besoins du client en terme d'alimentation, de stress, de sommeil, d'activité physique, la naturopathie vient soulager certains maux du quotidien ou renforcer l'organisme. La naturopathie grâce à une connaissance des plantes, des huiles essentielles, des macérats de bourgeons, des hydrolats, entre autres restaure la vitalité et le bien-être global , en accompagnement d'une pathologie diagnostiquée au préalable par un professionnel de la santé ou à titre préventif.

Le client est informé que les prestations de services réalisées ne remplacent en aucun cas un diagnostic ou un traitement médical. Les prestations ne dispensent aucunement de consulter un médecin qui est le seul habilité à établir un diagnostic médical et un traitement adapté si nécessaire. Le client consulte donc au préalable son médecin traitant, en cas de symptôme ou tout autre spécialiste ou professionnel de santé pour l'établissement, à minima, d'un diagnostic.

Le client est informé que les prestations ne sont pas pris en charge par la sécurité sociale. Certaines mutuelles remboursent des séances de naturopathie ou de réflexologie.

ARTICLE 3 – TARIFS, MODALITÉS ET MOYENS DE PAIEMENT.

Les tarifs indiqués sur les différents supports en cabinet, sur les flyers ou sur internet sont indiqués en Euros (TVA non applicable – article 293 B du CGI).

Pour les prestations sur mesure un devis sera transmis au client avec le tarif et le détail de la ou des prestation(s).

Aurélie Vauchel s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment et sans préavis. Toutefois, elle s'engage à facturer les prestations aux tarifs en vigueur au moment de la réservation ou de la commande.

Le paiement est dû sur place le jour du rendez-vous ou à l'avance pour les consultations en ligne.

Les paiements peuvent être effectuer par Chèque, Espèces ou Virement bancaire.

Pour les prestations sur mesure (ateliers, prestations en entreprises) les modalités de paiement seront renseignés sur le devis ou à défaut seront dues le dernier jour de la prestation.

ARTICLE 4 – PRISE DE RENDEZ-VOUS À DISTANCE.

L'activité de la prestataire s'effectue principalement au sein du cabinet à l'adresse suivante :

1 rue Talen, 56160 PERSQUEN

Cependant, exceptionnellement, le rendez-vous peut s'exécuter à distance ou au domicile du client notamment en cas de force majeure du client rendant le déplacement impossible.

Le présent article s'applique dans le cas où le rendez-vous est pris à distance (par mail, par téléphone, sur le site internet de la prestataire ou par le biais d'une plateforme réservation en ligne) ou encore au domicile du client au sens de l'article L.221-1 du Code de la Consommation.

La prestataire fournit par ailleurs au client sur support durable, dans un délai raisonnable, après la conclusion du contrat et au plus tard avant le début de l'exécution des prestations de service la confirmation du contrat conclu. Le client accepte également de recevoir l'exemplaire du présent contrat au format numérique.

Droit de rétractation :

La prestataire rappelle également au client qu'il dispose en principe, lorsque le présent contrat est conclu à distance ou hors établissement, et sauf cas de force majeure d'un délai de rétractation de 14 jours calendaires, sans qu'il ait à justifier de motif, ni à payer de frais ou pénalités.

Le délai court à compter du lendemain de la signature du Contrat par le client.

S'il souhaite se rétracter après avoir signé le présent contrat, le client peut utiliser, bien que celui-ci ne soit pas obligatoire, le modèle de rétractation fournit ci-après. Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que le client notifie au prestataire son intention de se rétracter avant l'expiration du délai à l'adresse électronique: naba.apiana@gmail.com .

Modèle de formulaire de rétractation :

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat de prestation de service
_____ que j'ai signé le _____

Nom du Client _____

Adresse _____ du _____ Client _____

Email* _____ .

Date* _____

Signature* _____

*uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier.

La prestataire accuse réception de la demande de rétractation du client.

En cas d'exercice du droit de rétractation, la prestataire procède au remboursement des sommes versées, dans un délai de quatorze (14) jours calendaires suivant la notification de la demande de remboursement et via le même moyen de paiement, si possible, que celui utilisé lors du paiement.

Le client qui a exercé son droit de rétractation d'un contrat à exécution successive dont l'exécution a commencé, à sa demande expresse, avant la fin du délai de rétractation verse à la prestataire un montant correspondant au service fourni jusqu'à la communication de sa décision de se rétracter ; ce montant est proportionné au prix total de la prestation convenu dans le contrat.

Cas dans lesquels le droit de rétractation ne s'applique pas :

Pour les contrats conclus à distance, si le client prend un rendez-vous de réalisation des prestations à une date antérieure à l'expiration du délai de rétractation de 14 jours, et si les prestations sont pleinement réalisées lors de ce rendez-vous, il reconnaît alors renoncer expressément et automatiquement à son droit de rétractation, sans que la prestataire ne soit tenue de recueillir sa demande expresse par écrit.

ARTICLE 5 - DROIT DE RÉSERVE.

La prestataire se réserve le droit de suspendre ou d'annuler toute exécution d'une réservation ou d'une commande, quels que soient sa nature et son niveau d'exécution, en cas de défaut de paiement ou de litige de paiement. La réservation ou la commande sera automatiquement annulée.

La prestataire se réserve le droit de refuser d'effectuer une autre consultation avec un client avec qui il y aurait eu un défaut de paiement ou un client ayant déjà demandé un remboursement d'une précédente consultation.

La prestataire se réserve également le droit de refuser d'effectuer une consultation si elle estime que le motif de consultation n'est pas dans son domaine de compétences ou si le comportement du client n'est pas adapté au bon déroulement de la prestation.

ARTICLE 6 - REPORT, RETARD, MODIFICATIONS OU ANNULATION D'UN RENDEZ-VOUS.

Un rendez-vous peut être reporté ou annulé sans coût supplémentaire en prévenant au moins 48h à l'avance la prestataire par message, par mail ou par téléphone.

Toute séance annulée moins de 48h à l'avance est due dans son intégralité.

En cas de non présentation physique le jour de la prestation, la consultation est également due.

Le client est tenu de respecter les rendez-vous et les horaires préalablement définis. En cas de retard sur l'horaire fixé du fait du client, la prestataire tentera de le contacter ou attendra le client jusqu'à 20 minutes après le début initialement prévu. La consultation pourra alors se faire mais sans rattrapage du temps perdu. Au-delà de 20 minutes de retard, le rendez-vous sera considéré comme manqué du fait du client et aucun échange ni remboursement ne sera effectué.

En cas de retard de la prestataire, celle-ci doit rattraper le temps perdu en fin de séance ou sur la séance suivante.

Cas des consultations à distance:

La consultation à distance se déroulera en visioconférence. Un lien sera transmis au client via la plateforme Jupi'Terre ou la plateforme « *mon pro du bien-être* » utilisable à l'heure du rendez-vous.

En cas de non connexion à une consultation à distance du fait du client la consultation est due.

Le client est tenu de respecter les rendez-vous et les horaires préalablement définis. En cas de retard sur l'horaire fixé du fait du client, la prestataire tentera de le contacter ou attendra le client jusqu'à 20 minutes après le début initialement prévu. La consultation pourra alors se faire mais sans rattrapage du temps perdu. Au-delà de 20 minutes de retard, le rendez-vous sera considéré comme manqué du fait du client et aucun échange ni remboursement ne sera effectué.

En cas de retard de la prestataire, celle-ci doit rattraper le temps perdu en fin de séance ou sur la séance suivante.

ARTICLE 7 - ANNULATION D'UNE PRESTATION DU FAIT DE L'ORGANISATEUR – FORCE MAJEURE.

Il y a force majeure lorsqu'un événement échappant au contrôle du débiteur, qui ne pouvait être raisonnablement prévu lors de l'acceptation des CGV et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées, empêche l'exécution de son obligation par le débiteur. Le cas de force majeure suspend les obligations de la partie concernée pendant le temps où jouera la force majeure si cet événement est temporaire. Néanmoins, les parties s'efforceront d'en minimiser dans toute la mesure du possible les conséquences.

A défaut, si l'empêchement est définitif, les parties seront libérées de leurs obligations dans les conditions prévues aux articles 1351 et 1351-1 du Code civil.

ARTICLE 8 – RAPPEL SUR LES RESPONSABILITÉS.

Les consultations de Naturopathie, réflexologie plantaire, ou tout autre atelier, proposés par Aurélie Vauchel ne sont pas voués à remplacer une prise en charge médicale. Ils n'ont aucune visée médicale ni thérapeutique, et ne sont pas assimilables aux actes réservés aux professions de santé réglementées par le Code de la Santé Publique. Les conseils et recommandations donnés par Aurélie Vauchel ne remplacent en aucun cas un avis médical. Un avis médical est recommandé avant toute consultation.

Aurélie Vauchel ne fera jamais de diagnostic, ne demandera jamais l'arrêt d'un traitement médical (ces actes étant réservés aux médecins) et ne pourra pas être tenue responsable des décisions du client. La Naturopathie est une approche complémentaire qui ne remplace en aucun cas la médecine allopathique. Aurélie Vauchel demande expressément à son client de se référer à son médecin

traitant en cas de modification ou d'interruption de son traitement médical. De la même façon, il est impératif de consulter son médecin traitant en cas de problème de santé afin qu'il puisse poser un diagnostic et effectuer des examens si nécessaires.

Aurélie Vauchel décline toutes responsabilités quant aux possibles mauvais suivis de conseils, mauvaises interprétations, interactions et conséquences des conseils donnés.

De la même façon, Aurélie Vauchel ne sera pas tenue responsable du fait que les conseils personnalisés et recommandations donnés ne sont pas efficaces. Toute personne réagissant différemment, aucune garantie ne peut être donnée quant aux résultats.

Afin d'éviter toute interaction avec les conseils prodigués, le ou la client(e) s'engage à transmettre en toute transparence les éléments et les traitements suivis en parallèle. En cas de grossesse, la personne s'engage à prévenir la prestataire.

ARTICLE 9 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET DROITS D'AUTEUR.

Tous les textes, photos, infographies, vidéos, audios, pages ainsi que le logo, sauf mention contraire, sont la propriété exclusive de Aurélie Vauchel et ne sont pas libres de droits.

De ce fait, toute reproduction ou représentation partielle ou totale des contenus produits sur internet par Aurélie Vauchel sur le site de son entreprise ou les plateformes et logiciels utilisés par cette dernière par quelque procédé ou support que ce soit, même partiellement est interdite et constitue, sans autorisation écrite d'Aurélie Vauchel, une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de Propriété Intellectuelle.

Le client s'engage à une utilisation des contenus du site dans un cadre strictement privé. Une utilisation à des fins commerciales est strictement interdite.

Tout commentaire ou avis mis en ligne sur le site ou les réseaux sociaux ou plateformes et logiciels utilisés par l'entreprise Naba Apiana est de la seule responsabilité de celui qui publie. Le client s'engage à ne pas mettre en ligne de contenus pouvant porter atteinte aux intérêts de tierces personnes. Si c'était le cas, tout recourt en justice engagé par un tiers lésé contre le site sera pris à votre charge.

Le contenu peut être à tout moment et pour n'importe quelle raison, supprimé par la prestataire sur son site, surtout s'il est jugé inapproprié, qu'il soit offensant, insultant, vulgaire, irrespectueux, ou qu'il contienne des éléments politiques, religieux ou encore qui soient susceptibles de causer de l'offense. Le client ne reçoit aucune justification et notification préalablement à la suppression de son contenu.

Lors des consultations même en ligne, le client s'engage à ne pas enregistrer la séance d'aucune manière que ce soit (audio, vidéo, photos), ni à la publier à des fins commerciales ou non commerciales sous peine de poursuites judiciaires. Seul l'accord écrit d'Aurélie Vauchel pourrait l'y autoriser.

ARTICLE 10 – DONNÉES PERSONNELLES DU CLIENT.

Pour le bon déroulement de ses services, la prestataire peut collecter les informations personnelles suivantes :

Prénom, nom, adresse postale, adresse mail, téléphone, informations sur le mode de vie ainsi que l'état de santé du client.

Il s'agit de pouvoir effectuer des conseils en toute sécurité et d'éviter toute interaction avec d'éventuels traitements en cours ou encore d'aggraver les symptômes d'une pathologie.

Le traitement des données effectués sont fondés sur les bases légales du consentement de l'utilisateur et le traitement de la commande.

Les données personnelles ne seront jamais vendues à des tiers ni utilisées à des fins commerciales. Elles peuvent être utilisées pour le fonctionnement du site ou du logiciel Jupi'Terre, notamment pour la facturation et toujours en conformité avec le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données selon la loi européenne entrée en vigueur en 2018). La prestataire fera signer un recueil de consentement soit directement en cabinet, soit via le logiciel Jupi'Terre.

Conformément au registre de traitement les données seront conservées 3 ans. Passé ce délai, lors d'un rendez-vous, un nouveau bilan sera à faire.

Droit du client sur ses données :

Le client peut exercer ses droit d'accès et de rectification, droit à l'effacement, à la limitation et d'opposition, droit à la portabilité, droit de retirer son consentement. Dans le cas où le client est mineur de moins de 18 ans le consentement d'un représentant légal sera nécessaire avant l'exécution de la prestation de service

Conformément à sa politique et à la loi, sur réception d'une demande accompagnée d'un justificatif d'identité (ex. copie d'une pièce d'identité), la prestataire s'engage à répondre dans un délai d'un mois.

Les demandes peuvent être adressées par mail à naba.apiana@gmail.com ou par courrier à : Aurélie Vauchel, 1 Talen, 56160 PERSQUEN.

Le client peut saisir l'autorité compétente la CNIL (Commission Nationale de l'Information et des Libertés). La prestataire s'engage à respecter les procédures et les délais légaux en cas de violation des données ainsi, il a 72 heures maximum pour notifier la CNIL après avoir constaté la violation et si le risque pour les clients est élevé, elle s'engage à notifier chaque personne concernée, dans les meilleurs délais.

ARTICLE 11 - JURIDICTION COMPÉTENTE ET DROIT APPLICABLE.

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

Pour toute réclamation, il convient de contacter Aurélie Vauchel par mail.

Avant toute action en justice et "conformément aux articles L612-1 et R.616-1 du code de la consommation, la prestataire a mis en place un dispositif de médiation de la consommation.

L'entité de médiation retenue est : **CNPM-MÉDIATION DE LA CONSOMMATION**. En cas de litige, le client peut déposer sa réclamation sur le site : www.cnpm-mediation-consommation.eu ou par voie postale en écrivant à :

CNPM MÉDIATION DE LA CONSOMMATION

c/o entre d'Affaires Stéphanois IMMEUBLE L'HORIZON – ESPLANADE DE FRANCE

3, RUE J. CONSTANT MILLERET

42000 SAINT-ETIENNE

Tous les litiges qui n'auraient pas fait l'objet d'un règlement à l'amiable ou par médiation seront soumis aux tribunaux compétents de Lorient.

Siège social situé 1 Talen, 56160 Persquen
06.37.38.09.50 - naba.apiana@gmail.com